

Type de réunion

Réunion d'école publique

06 - Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

L'école actuelle stigmatise la différence de certains élèves. Elle ne tient pas compte de la diversité.

Le sentiment d'échec est peut-être provoqué par l'école.

Même si l'intégration est parfois un mirage, elle doit être un objectif pour l'école.

Il faut :

- essayer d'adapter l'enseignement dès la maternelle à la diversité des élèves ;
- modifier les conditions d'accueil à l'école ;
- donner du temps aux élèves, en adaptant les rythmes de progression ;
- diversifier les accès à l'apprentissage ;
- mieux former dans ce domaine les enseignants ;
- adapter les effectifs des classes ;
- mettre en place un véritable travail en équipe ;
- promouvoir un changement profond des mentalités.

Actuellement, il est proposé aux élèves des projets pédagogiques adaptés qui prennent en compte la diversité des élèves (PPP - décroisement)

14 - Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

Il convient tout d'abord de différencier les handicaps (mental - physique - comportemental)

L'intégration est difficile selon le handicap pour une classe ordinaire.

Il est noté :

- un manque de structures d'accueil ;
- un manque d'information des parents - des enseignants ;
- la diffusion de l'information se fait mal ;
- la nécessité d'accentuer le partenariat par des concertations plus fréquentes ;
- la nécessité de mettre en place un véritable accompagnement des enseignants (concertation - groupe de parole) et des parents ;
- Il est observé que l'intégration d'un enfant reste très souvent l'affaire d'un enseignant et non celle d'une équipe ;

L'intégration ne concerne pas seulement l'Education Nationale, c'est l'affaire de tous.

Il est soulevé le problème du manque de formation des enseignants.

Plus généralement, il apparaît que la formation initiale et continue des enseignants est essentiellement dispensée par du personnel relevant du ministère de l'Education Nationale. Il est nécessaire de faire largement appel dans ce domaine à des compétences externes qui constituent autant d'ouvertures sur les exigences et les besoins du monde extérieur.

21 - Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Le débat s'est centré principalement sur le statut du directeur d'école :

Il est admis que ce responsable doit disposer :

- d'un véritable statut (hiérarchie - animateur d'une équipe - avantages financiers ou autres) qui soit un élément de stimulation tel que l'accession à ce poste soit perçue comme une réelle promotion ;
- c'est un métier qui exige au delà d'une connaissance des pratiques pédagogiques, une large expérience humaine qui s'acquiert avec l'âge (il faut écarter les jeunes issus directement des IUFM ou sans expérience suffisante);
- le directeur doit être investi d'un réel "pouvoir" afin qu'il soit le garant de la cohérence des actions menées au sein de l'école;
- cette fonction a besoin de retrouver du sens et il convient de mettre sur pied une formation adéquate

Le directeur doit garder un rôle d'enseignant, ne pas être uniquement un gestionnaire.

Trois priorités pour l'École

1 Adaptation : Adapter l'enseignement dès la maternelle à la diversité des élèves.

2 Formation : l'éducation nationale apparaît souvent comme une entité repliée sur elle-même, enfermée dans "sa bulle", peu ouverte aux évolutions du monde. Ainsi la formation dispensée en interne par le personnel de l'éducation nationale au profit du personnel de l'éducation nationale devrait être complétée par des intervenants extérieurs. Un vrai cursus devrait être proposé sur l' AIS dans les IUFM

3 Le statut de directeur d'école élémentaire : Il faut impérativement revoir le statut de directeur d'école afin qu'il soit en situation de réelle responsabilité vis à vis des parents et de l'équipe pédagogique. Assumer cette responsabilité exige de l'expérience et doit être perçu comme une véritable promotion par ceux qui y accèdent. Il faut aussi élargir son périmètre d'autonomie en lui allouant les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'un projet en lui permettant d'engager des dépenses.
